

PRA Pélobate brun

Animation du Plan Régional d'Action en faveur de l'espèce

Bilan 2015



ANIMATION DU PLAN RÉGIONAL D'ACTION EN FAVEUR DU PÉLOBATE BRUN (*PELOBATES FUSCUS*)

Bilan 2015

A. Introduction

Un PNA, ou **Plan National d'Action**, est un programme d'actions qui vise à favoriser la conservation d'une espèce parmi les plus menacées de France. Classées par priorité, ses actions participent à l'amélioration des connaissances autour de l'espèce considérée (actualisation de répartition, études d'écologie...), à sa préservation (suivi des populations, mise en œuvre d'actions de gestion et de restauration des habitats...) et à la sensibilisation des acteurs locaux à sa sauvegarde (intégration de la protection de l'espèce dans les activités humaines et les politiques publiques, communication auprès du grand public, réalisation de formations...). Le PNA est initié au niveau national par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL). Dans les régions de présence de l'espèce, il se décline sous la forme d'un Plan Régional d'Action (PRA) coordonné par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Ce programme reprend les orientations nationales du PNA et les adapte au niveau régional.

Le Pélobate brun, reconnu comme l'une des espèces les plus menacées de France de par sa régression importante, la fragilité et l'éloignement de ses populations, bénéficie d'un PNA. Ce plan est décliné en région Centre-Val de Loire, où trois noyaux de population sont connus. L'animation de ce plan était réalisée jusqu'en 2013 à l'association Indre Nature, puis a été reprise par la DREAL Centre-Val de Loire. Elle a été confiée cette année à l'association Loiret Nature Environnement (LNE), en raison de l'importance de la population Loirétaine.

Ce document présente les actions réalisées ou en cours de réalisation par LNE dans le cadre de l'animation du PRA Pélobate brun.

B. Synthèse des actions mises en œuvre

Les actions réalisées ou en cours de réalisation sont présentées ci-après par objectif ou sous-objectif du PNA. Elles sont également synthétisées en fin de partie dans le tableau n°1.

1- Mettre en œuvre le Plan National d'Action au niveau régional

Deux réunions ont été préparées et animées par LNE en 2015 pour organiser la déclinaison régionale du PNA en faveur du Pélobate brun :

➤ la première, organisée le 20 février 2015, a réuni un groupe de travail restreint chargé de réfléchir à la composition et à l'ordre du jour du premier comité de pilotage régional relatif au PNA. Les participants ont également présenté l'état d'avancement de leurs actions prévues en 2015 en faveur de l'espèce. Enfin, il leur a été demandé de réfléchir aux actions envisageables à plus ou moins long terme dans le cadre du PRA, et de les prioriser.

➤ La deuxième, organisée le 15 octobre 2015, correspond au comité de pilotage régional. Cette réunion a réuni l'ensemble des acteurs locaux pouvant jouer, directement ou non, un rôle dans la préservation du Pélobate brun en région Centre (16 personnes / 15 structures). L'objectif principal était de permettre aux participants d'avoir le même niveau de connaissance sur l'espèce, sa situation régionale et les actions menées en sa faveur.

Un compte-rendu a été rédigé par l'association après chaque réunion puis diffusé, ainsi que les diaporamas présentés, à chaque participant.

LNE a également participé au comité de pilotage national relatif au PNA, le 5 mai 2015 à Metz. Cette réunion a permis à chaque participant de présenter ses actualités, ses actions et ses attentes. Une première réflexion a également été engagée concernant la réalisation d'études de portée nationale.

2- Améliorer la connaissance sur la répartition du Pélobate brun

Une formation technique à destination des associations naturalistes et des bureaux d'étude de la région Centre a été réalisée par l'association le 07 avril 2015. L'objectif de cette action est d'améliorer la prise en compte de l'espèce dans les inventaires et les études menées par ces structures.

25 participants de 16 structures différentes ont participé à cette formation. Elle s'est déroulée dans le Loiret sur une des localités connues pour accueillir l'espèce, en présence du propriétaire. Une visite de terrain, effectuée de jour et de nuit, a permis à chaque participant d'apprendre à reconnaître l'espèce (identification visuelle et auditive) et ses habitats de prédilection. Des documents d'aide à la prospection ont également été rédigés et distribués.



Photographies n°1 et 2 : Une visite de terrain a été réalisée de jour (1) et de nuit (2) pour aborder tous les aspects de l'écologie et de la biologie de l'espèce.

L'association a également assuré une fonction de conseils aux structures désireuses de réaliser des inventaires ciblés sur l'espèce en région.

3- Protéger les sites du Pélobate brun

Suite à la décision des propriétaires de mettre en vente la propriété, plusieurs actions ont été mises en œuvre par LNE pour assurer la pérennité de la population. Une synthèse des enjeux naturels du site a été rédigée à la demande des propriétaires et transmise à l'agence immobilière en charge de la vente. **Un rapprochement a également été opéré entre les propriétaires et le Conservatoire des Espaces Naturels de la région Centre (CEN CENTRE),** potentiellement intéressé par l'achat d'une partie de la propriété. Deux réunions ont été organisées dans cet objectif (19/03/2015, 16/06/2015).

Le CEN CENTRE a ensuite bénéficié de **l'expertise scientifique et technique de l'association** dans le cadre de son projet d'acquisition, travaillant en partenariat à l'élaboration de plusieurs documents :

- ✓ **définition et cartographie de la zone cadastrale prioritaire à l'achat,** correspondant au domaine vital de la population ;
- ✓ **rédaction d'une fiche de synthèse détaillant les enjeux faune-flore-habitats** mises en évidence sur le site, actualisée suite à la réalisation d'inventaires complémentaires.

Les documents précédents ont été utilisés par le CEN CENTRE comme argumentaire et base de travail avec les propriétaires et le conseil d'administration du conservatoire.

- ✓ **Participation au montage du dossier de financement Agence de l'Eau Loire-Bretagne (argumentaire et cartographies).**

L'association a également réalisé en parallèle une veille continue sur le projet en lien avec le CEN CENTRE.

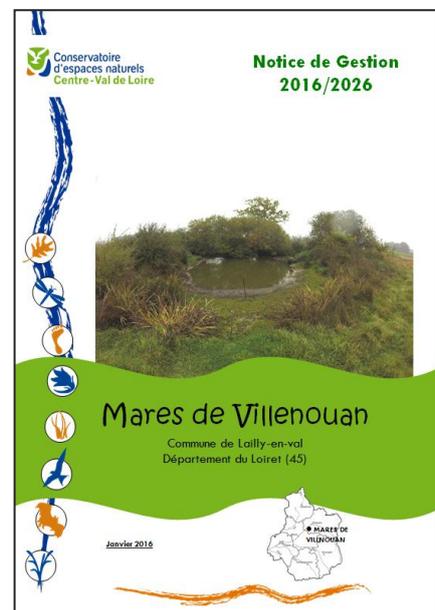
Les élus de Lailly-en-Val ont également été rencontrés et sensibilisés à la présence et à la préservation du Pélobate brun sur leur commune (16/04/2015). Un diaporama présentant l'espèce, les enjeux associés et sa répartition communale a été créé et diffusé. Une visite des sites abritant le Pélobate brun a également été organisée le même jour. Cette rencontre a aussi été l'occasion de s'assurer de la prise en compte des stations accueillant l'espèce dans le PLU (zones N).



4- Entretenir, créer, restaurer ou requalifier les habitats d'hivernage ou de reproduction du Pélobate brun

Dans le cadre de l'acquisition du site de Villenouan par le CEN CENTRE, **l'association a également participé activement à l'élaboration du projet de pérennisation de la population.** Deux visites de terrain et une réunion ont été organisés avec les chargés d'étude et de gestion (16/10/2015, 20/01/2016). Une fiche technique a aussi été rédigée pour chaque mare afin d'orienter les mesures de gestion nécessaires (enjeux, caractéristiques du milieu, menaces associées...).

L'ensemble des informations échangées a permis au CEN CENTRE d'élaborer une notice de gestion décrivant, priorisant et budgétisant les actions à mettre en œuvre sur le site sur la période 2016-2026 pour favoriser la population de Pélobate brun en place. Ce document a été soumis à LNE pour avis et remarques.



5- Protéger les spécimens de Pélobate brun pour leur permettre d'accomplir leur cycle de vie

Une formation à destination des polices de l'environnement (ONCFS, ONEMA, RNN de Saint-Mesmin) a été réalisée par l'association le 14 avril 2015. Les objectifs de cette action sont d'améliorer la prise en compte du Pélobate brun dans les actions de police, d'accentuer, si possible, les contrôles sur les stations connues pour éviter toute atteinte aux populations et de renforcer les liens entre ces organismes publics et l'association.

La formation a été organisée en deux phases : une présentation en salle, diaporama à l'appui, a été réalisée afin de présenter aux participants l'espèce, les enjeux associés (statuts, rareté, etc.) et les localités connues. La journée s'est poursuivie sur le terrain avec la découverte de la principale station de Pélobate brun du Loiret. Effectuée de jour et de nuit, cette sortie a permis aux participants d'apprendre à reconnaître l'espèce et ses habitats de prédilection.

C. Conclusion et perspectives

Le tableau n°1 ci-contre synthétise les actions réalisées, en cours ou à venir dans le cadre de l'animation du PRA Pélobate brun (hors réunions de planification). Certaines opérations programmées en 2015 n'ont pas pu être entreprises cette année, l'appui au CEN CENTRE pour la protection et la gestion de la principale population loirétaine ayant été jugé prioritaire. L'animation du PRA sera consacrée en 2016 à l'amélioration de la communication autour de l'espèce (publication d'articles dans les médias, intervention aux Rencontres batrachologiques du Centre...) et à la protection accrue des stations connues (classement en ZNIEFF, rencontre et sensibilisation des propriétaires...).

Objectif du PNA	Sous-objectif du PNA	Intitulé de l'action
Améliorer les connaissances sur l'écologie du Pélobate brun et l'évolution des populations et des sites	Améliorer la connaissance sur la répartition du Pélobate brun	Formation des acteurs de l'environnement à la recherche de l'espèce pour promouvoir les inventaires naturalistes en région Centre-Val de Loire
		Création d'une base de données régionale, intégrant les données historiques et actuelles de l'espèce
Préserver les populations et les sites de Pélobate brun et leur fonctionnalité	Protéger les sites du Pélobate brun	Rencontre et sensibilisation des propriétaires des sites où l'espèce a récemment été découverte
		Inscription des sites loirétains en ZNIEFF
		Rencontre et concertation avec les communes abritant l'espèce pour la prise en compte des stations dans les documents d'urbanisme (PLU notamment)
	Entretien, créer, restaurer ou requalifier les habitats d'hivernage et de reproduction pour maintenir leur état de conservation favorable à l'accueil du Pélobate brun	Appui scientifique et technique aux propriétaires/gestionnaires des sites pour la gestion ou la restauration des habitats favorables ou potentiellement favorables à l'espèce
		Organisation de chantiers bénévoles chez les propriétaires volontaires, pour la gestion des habitats favorables
Protéger les spécimens de Pélobate brun pour leur permettre d'accomplir leur cycle de vie	Formation des polices de l'environnement (ONCFS, ONEMA) à la reconnaissance et à l'intérêt patrimonial de l'espèce	
Communiquer et sensibiliser le grand public et les acteurs des projets d'aménagement à la préservation du Pélobate brun et de ses habitats	Communiquer et sensibiliser le grand public à la connaissance du Pélobate brun et des actions pour sa préservation à engager ou déjà mises en œuvre	Publication d'un dossier faisant l'état des connaissances régionales sur l'espèce dans la revue « Recherches naturalistes »
		Réalisation d'articles de vulgarisation diffusables dans les médias, sur les sites internet des associations, etc.
		Création d'une plaquette de sensibilisation à destination des propriétaires, des acteurs locaux et du grand public
		Création d'une bibliothèque en ligne sur le site internet de LNE
		Réalisation d'une conférence dans le cadre des « Rencontres batrachologiques de la région Centre-Val de Loire »

Tableau n°1 : Récapitulatif des actions réalisées, en cours ou à venir dans le cadre de l'animation du PRA Pélobate brun

